

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La cinquième descente annuelle de la rivière du Diable en canot aura lieu le samedi 17 juillet 2010

St-Faustin-Lac-Carré, le 29 juin 2010 Pour une cinquième année d'affilée, l'Alliance pour une Gestion Intégrée et Responsable du bassin versant de la rivière du Diable (AGIR pour la Diable) offre aux résidents et villégiateurs de la région la chance de parcourir un tronçon de la rivière du Diable en sa compagnie. Le samedi 17 juillet prochain, les participants canoteront du golf Le Maître jusqu'au parc « Au fil de l'eau ». La biologiste et naturaliste au parc national du Mont-Tremblant Sophie Dion interprétera la faune et la flore à l'intention des canoteurs. Pour sa part, Pascal de Bellefeuille, conseiller municipal à Mont-Tremblant et passionné par l'histoire de notre région, partagera ses connaissances quant à la rivière du Diable.



L'activité, qui se déroulera dans le cadre du festival « Ride à l'os », a déjà ravi plus de 125 personnes au cours des cinq dernières années. « L'itinéraire prend environ trois heures à parcourir. Le trajet est calme et accessible à tous les types de canoteurs, des débutants aux plus expérimentés », dit Sophie Gallais, directrice par intérim d'AGIR pour la Diable. « Cette activité est l'occasion parfaite pour sensibiliser les gens à la protection de la rivière du Diable. 2010 ayant été proclamée *Année de la biodiversité* par l'ONU, nous profiterons de l'événement pour présenter les nombreuses espèces fauniques et floristiques du bassin versant, valorisant ainsi sa richesse naturelle. » AGIR remercie les partenaires financiers qui contribuent à la réussite de l'activité : la Ville de Mont-Tremblant, la Station Mont-Tremblant, Construction Mont-Tremblant et le Golf Le Maître.

La descente se tiendra :

- **Date** : Le samedi 17 juillet 2010
- **Heure** : De 9 h à 12 h 30. Le point de rencontre est fixé au parc « Au fil de l'eau », 1145 rue de St-Jovite, Mont-Tremblant (à l'arrière de l'hôtel de ville).
- **Coût** : 20 \$ par personne, 15 \$ pour les membres d'AGIR. Le tarif inclut le canot, l'équipement, la navette et les guides.
- **Inscriptions** : Par courriel à info@agirpouurladiable.org ou par téléphone au 819.681.3373, poste 1404. Inscrivez-vous dès que possible; les places disparaissent rapidement!

Merci à nos partenaires financiers...



... et à tous nos autres membres !

AGIR pour la Diable a pour mission de promouvoir et de faciliter une gestion durable de la rivière du Diable et des nombreux cours et plans d'eau qui lui sont rattachés. Ses mandats visent à la fois le développement des connaissances, la sensibilisation de la population et la mise en oeuvre du **Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la Diable 2008-2013**. D'ailleurs, le développement d'accès publics à la rivière du Diable et la promotion d'activités nautiques non motorisées ont été retenus prioritaires par le milieu dans le cadre du PDE du bassin versant de la Diable 2008-2013.

- 30 -

Sophie Gallais

Directrice par intérim, AGIR pour la Diable

Tél. (819) 681-3373 poste 1404. Courriel : info@agirpouurladiable.org